



Situations d'urg

EN 2008, LE HCR A RENFORCÉ et consolidé ses capacités de préparation et de réponse aux situations d'urgence, ainsi que ses mécanismes d'alerte précoce.

La Section de préparation et de réponse aux situations d'urgence a poursuivi la mise en œuvre du Plan d'action élaboré en 2005, notamment en ce qui concerne les renforts temporaires (effectifs) et le volume du Stock d'urgence central (articles non alimentaires et articles

d'appui aux opérations) réparti dans deux entrepôts situés à Dubaï et à Copenhague. Le HCR a également été en mesure de fournir des ressources au préalable pour appuyer les opérations qui répondaient à des situations d'urgence sur le terrain.

STOCK D'URGENCE CENTRAL

PENDANT TOUTE L'ANNÉE 2008, IL A ÉTÉ difficile d'assurer l'approvisionnement en articles non alimentaires et le réapprovisionnement systématique du



Des déplacés internes vulnérables sont transférés du site de Kibati au site de Mugunga (République démocratique du Congo).

conservation des tentes, plus courte, et de leur coût plus élevé, il a été décidé d'en limiter la quantité et de ne stocker qu'un nombre de tentes permettant d'abriter 250 000 personnes.

Dans le cadre du Plan d'intervention pour le Zimbabwe, des articles non alimentaires pour 50 000 personnes ont été prépositionnés à Durban (Afrique du Sud). À la fin de l'année, des préparatifs étaient en cours en vue de prépositionner des articles à Djibouti, en Éthiopie, au Kenya et au Yémen, afin de parer à d'éventuelles situations d'urgence en Afrique orientale.

LE HCR ET LES CATASTROPHES NATURELLES : UNE PARTICIPATION SIGNIFICATIVE AUX EFFORTS DE SECOURS

LA PARTICIPATION DU HCR AUX OPÉRATIONS visant à secourir des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays à la suite de catastrophes naturelles a traditionnellement été déterminée au cas par cas. Lorsque le HCR disposait déjà d'une présence et d'une opération dans un pays frappé par une catastrophe naturelle, le Haut Commissaire a offert son aide au Gouvernement et aux autorités locales en raison de l'impératif humain et pour contribuer aux efforts de secours plus amples de la communauté internationale et des Nations Unies. Grâce à sa présence dans des localités reculées et à l'emplacement stratégique de ses stocks d'urgence, l'Organisation est en mesure d'apporter une aide humanitaire immédiate.

Le HCR a également participé à la planification des mesures d'urgence en cas de catastrophe naturelle au sein des équipes humanitaires des Nations Unies dans les pays et s'est engagé à collaborer avec certains dispositifs de gestion des catastrophes, en particulier avec les chefs de file des modules constitués par le Comité permanent interorganisations pour répondre aux catastrophes naturelles.

Parmi les interventions d'urgence menées par le HCR dans le passé, les plus notables concernaient le tsunami survenu dans l'Océan indien en 2004, le séisme en Asie du Sud en 2005, les inondations de 2006 en Somalie et les inondations de 2007 au Pakistan. En 2008, l'Organisation a apporté une aide d'urgence lors des inondations au Yémen, du tremblement

de terre en Chine et des inondations provoquées par le passage du cyclone au Myanmar.

Le HCR a apporté une contribution importante à la réponse internationale et interinstitutionnelle dans l'assistance aux personnes touchées par le cyclone Nargis au Myanmar. Le HCR - en quelques jours seulement - a identifié et déployé une équipe de réponse d'urgence composée de neuf membres (ERT) afin d'appuyer la représentation du HCR dans le pays à Yangon. Parmi les tâches initiales de l'Équipe figuraient l'évaluation des besoins critiques, la gestion des distributions d'articles non alimentaires, l'établissement d'une présence opérationnelle dans les zones touchées ainsi qu'une liaison et une coordination avec tous les acteurs et partenaires.

Le HCR a envoyé plus de 90 000 bâches plastiques, 3 000 rouleaux de plastique, 120 000 couvertures, 52 000 batteries de cuisine, 120 000 moustiquaires et 100 000 jerricans au Myanmar. Au cours de la phase initiale de l'opération d'urgence, le HCR a assumé le rôle moteur du module pour les abris d'urgence et les articles non alimentaires, transférant ultérieurement ses responsabilités à la FICR. À Yangon et sur le terrain, le HCR a apporté une contribution importante à la coordination du module sur la protection.

DÉPLOIEMENTS EN URGENCE ET FORMATIONS CORRESPONDANTES

GRÂCE À LA CONSTITUTION DE TROIS fichiers de personnel à disposition pour les équipes d'intervention d'urgence, le HCR a amené sa capacité de déploiement à 300 agents, dont 190 issus de ses propres effectifs. Ces équipes peuvent être activées lors d'un « état exceptionnel de mobilisation destiné à parer à une situation d'urgence de grande ampleur », et déployées dans un délai de 72 heures.

La Section a organisé quatre ateliers sur la gestion des situations d'urgence à l'intention de nouveaux candidats au déploiement en Allemagne, Norvège et Suède. Les participants étaient issus du HCR, d'organisations partenaires ayant conclu des accords de réserve et d'organisations d'appui. La Section a également pris part au Programme de formation à la direction des équipes

ence

Stock d'urgence central. La Section est néanmoins parvenue à répondre à toutes les demandes urgentes suscitées par des crises et le niveau du Stock central était suffisant pour fournir des abris de secours et des articles domestiques jusqu'à 500 000 bénéficiaires. En raison du grand nombre de crises et du délai de reconstitution des stocks des entrepôts – trois mois en moyenne – certains articles n'ont pas toujours été disponibles dans les quantités convenues. Compte tenu de la durée de

● L'intervention du HCR face à la crise humanitaire en Géorgie

Le conflit qui a éclaté en Géorgie a provoqué d'importants mouvements de population. Les gens se sont enfuis dans toutes les directions afin de se réfugier chez des proches, ou se sont installés spontanément dans des établissements scolaires, dans des écoles maternelles et dans des hôpitaux.

Pour le HCR, la principale difficulté consistait à identifier les personnes qui avaient le plus besoin d'aide. Les membres de l'équipe d'intervention d'urgence du HCR et ses collaborateurs locaux – eux-mêmes durement éprouvés par les effets du conflit – ont travaillé vingt-quatre heures sur vingt-quatre. L'évolution rapide du conflit a posé un problème majeur, et du fait de sa complexité, l'équipe d'urgence a dû travailler simultanément sur plusieurs fronts.

L'ouest de la Géorgie n'était pas accessible par voie terrestre. Le HCR a donc organisé un pont aérien pour transporter des articles de secours dont on avait grand besoin, ouvert des entrepôts et établi un système de distribution desservant un secteur

étendu. Tout ceci n'a été possible que grâce à une étroite collaboration avec les organisations d'aide locales et les autorités.

Les déplacés internes étaient dispersés dans des centaines de villages à travers le territoire. Des groupes importants continuaient à déménager spontanément, passant d'une famille d'accueil à l'autre. Lorsque les capacités des familles d'accueil ont été saturées, les gens ont commencé à déménager dans des abris, pour aller ensuite d'un abri à un autre, dans l'espoir d'y trouver des membres de leur famille.

Le 23 août, un mouvement de retour volontaire en direction de la « zone tampon » située au nord de Gori a commencé. Cependant, ce mouvement a rapidement pris fin car les populations de retour ont

rencontré des villageois qui fuyaient la zone tampon en raison de problèmes de sécurité. Du fait de l'afflux soudain de populations en provenance des deux directions à Gori, le HCR a dû y établir, en moins de 48 heures, un camp de tentes doté de services d'eau, d'électricité et d'assainissement, ainsi que d'une cuisine de campagne, et y organiser des distributions d'articles alimentaires et non alimentaires.

Parallèlement, d'autres personnes déplacées ont été obligées de déménager car les écoles, utilisées comme abris, devaient être évacuées en raison du début de l'année scolaire. Les familles expulsées se sont rendues au camp de Gori, qui avait déjà atteint sa capacité maximale.

Le HCR a fourni des articles de secours, coordonné les

distributions de vivres avec le PAM, appuyé les retours volontaires et pris des dispositions en vue de préparer les abris pour l'hiver et de les remettre en état. Le Haut Commissariat a centré ses activités sur le bien-être des déplacés internes, en particulier sur la protection des individus vulnérables, en se rendant dans des régions reculées pour évaluer la situation et en organisant des entretiens afin d'identifier les personnes traumatisées et celles qui avaient besoin d'interventions de protection.

L'intervention d'urgence en Géorgie est la plus importante opération humanitaire menée par le HCR en Europe depuis la guerre en ex-Yougoslavie. La rapidité avec laquelle la crise a éclaté et évolué et la complexité de l'opération ont mis à l'épreuve les capacités et l'efficacité du dispositif d'intervention de l'Organisation. □



Déploiements d'urgence

d'intervention d'urgence, organisé par le HCR pour le compte du Comité permanent interorganisations (IASC).

En 2007, la Section a centralisé ses accords de réserve relatifs au déploiement d'effectifs afin d'améliorer la coordination et l'harmonisation. Cette capacité a été encore renforcée par de nouveaux accords de partenariat, conclus en 2008 avec le Gouvernement français, le Groupe islandais d'intervention en cas de crise et deux ONG, CANADEM et GOAL. Pour faciliter les déploiements, la Section a

potentielles, la Section a commandé des comptes rendus de situation sur des « points chauds », ainsi que des rapports régionaux plus détaillés ; ces documents ont été mis en ligne sur l'intranet du HCR. La troisième édition du Manuel des situations d'urgence a été traduite en français.

Le système de détection des risques de crise (*Action Alerts*) a été désactivé en juin 2008 et son évaluation confiée au Sous-groupe de travail du Comité permanent interorganisations sur les

GRÂCE À SA PRÉSENCE DANS DES LOCALITÉS REÇULÉES ET À L'EMPLACEMENT STRATÉGIQUE DE SES STOCKS D'URGENCE, L'ORGANISATION EST EN MESURE D'APPORTER UNE AIDE HUMANITAIRE IMMÉDIATE

réalisé un guide d'information sur les différents accords de partenariat à l'intention des bureaux extérieurs, du personnel des équipes d'intervention et des autres agents déployés dans des situations de crise.

Les opérations sur le terrain ont bénéficié de conseils et d'un appui relatifs à l'envoi de Volontaires des Nations Unies (VNU), prodigués par la Section avec le soutien des sections techniques compétentes au Siège. Au total, 1 064 VNU ont été déployés

auprès de 75 opérations de pays en 2008, un chiffre en hausse de 12 pour cent par rapport à 2007. Cinquante-trois pour cent des déploiements étaient destinés à assurer des fonctions liées à la protection (concernant notamment les services communautaires et les solutions durables).

La base de données sur les VNU a été améliorée et a fourni des statistiques sur les déploiements, ainsi que des informations budgétaires. Le HCR et le Siège du Programme des VNU se sont régulièrement consultés au sujet de l'envoi de volontaires sur le terrain.

ALERTE PRÉCOCE

LA SECTION A AIDÉ LES Bureaux régionaux et les bureaux extérieurs à se doter de capacités de préparation aux situations de crise, y compris pour le processus de planification des mesures d'urgence. Elle a mené des exercices afin de simuler des situations d'urgence et de revoir les mécanismes d'intervention à tous les niveaux. Au titre de ses efforts pour obtenir et communiquer des informations sur les situations de crise

mesures préalables et la planification des mesures d'urgence. Les informations rassemblées serviront à perfectionner encore le mécanisme HEWS Web, un système de suivi et d'alerte rapide utilisant le web. En collaboration avec le BCAH, l'OMS, le PAM et l'UNICEF et avec le soutien de la Commission européenne, la Section a vigoureusement promu la mise en place de HEWS Web (Phase II) et aidé à sa conception.

ECENTRE DU HCR

PAR L'INTERMÉDIAIRE DE SON CENTRE régional de formation aux interventions humanitaires internationales (eCentre), situé au Japon, le HCR a accru la capacité d'intervention en cas de crise dans la région Asie-Pacifique. En 2008, l'eCentre a formé 272 personnes, issues d'ONG, de services gouvernementaux, du HCR et d'autres institutions des Nations Unies. Il a également mis ses compétences à disposition pour les stages de formation organisés par le HCR, l'Agence japonaise de coopération internationale, la Société japonaise de la Croix-Rouge et RedR Australia.

Le Centre a aidé à accroître la notoriété du HCR et à nouer des dialogues avec d'importants partenaires. En 2008, ces efforts ont débouché sur des activités avec l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, l'Association sud-asiatique de coopération régionale, le ministère chinois des Affaires étrangères et le Gouvernement du Myanmar. Ces activités ont amélioré les relations du HCR avec plusieurs gouvernements et aboutiront, espère-t-on, à davantage de coopération avec les partenaires pour les questions qui ont un impact direct sur les personnes relevant de la compétence du Haut Commissariat. ■

En 2008, le HCR a géré et assuré le déploiement de 245 personnes au total, envoyées dans 41 pays touchés par des crises, à savoir l'Afghanistan, l'Afrique du Sud, l'Algérie, l'Arménie, l'Azerbaïdjan, le Bangladesh, la Bosnie-Herzégovine, le Botswana, le Cameroun, la Colombie, Djibouti, l'Éthiopie, la Fédération de Russie, la Géorgie, la Hongrie, l'Iraq, Israël, la Jordanie, le Kenya, le Liban, le Libéria, la Libye, la Mauritanie, le Mozambique, le

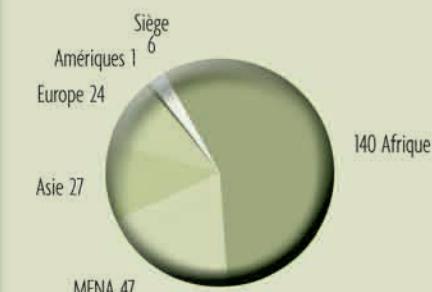
Myanmar, la Namibie, le Népal, l'Ouganda, la République arabe syrienne, la République centrafricaine, la République démocratique du Congo, la République islamique d'Iran, la République-Unie de Tanzanie, la Serbie, la Somalie, le Soudan, Sri Lanka, le Tchad, le Yémen et la Zambie.

Plus de 60 pour cent des agents déployés étaient issus d'organisations partenaires ayant conclu des accords de réserve.

2008 Déploiement d'urgence

Total 245

par région



par domaine de compétence

Officiers de protection	65
Approvisionnement / Logistique	34
Secteurs techniques (eau, abris, éducation, santé, mines)	32
Responsables de module	22
Services communautaires, genre et éducation	20
Directeurs d'équipes d'urgence	17
Agents de terrain, protection et gestion des camps	16
Administration, finances, ressources humaines	14
Relations extérieures et information publique	10
Administrateurs de programmes	10
Autres (informatique, alerte rapide, recherche, sécurité, etc.)	5

par organisation

